

Commission des finances

Date: 5 juin 2025

► Programme et budget de l'OIT 2026-27: note explicative

Rapport entre le niveau du budget des dépenses, le niveau des recettes provenant des contributions et le taux de change entre le dollar É.-U. et le franc suisse

1. Historique

1. Le budget biennal des dépenses de l'OIT constitue le programme de travail approuvé. Celui-ci doit être entièrement financé sur les contributions des États Membres, qui constituent le budget des recettes.
2. Le budget des dépenses est libellé, dans le programme et budget, en dollars É.-U. Dans la pratique cependant, seule une partie est dépensée en dollars É.-U. tandis que plus de la moitié des dépenses de l'OIT est en fait dépensée en francs suisses.
3. Les contributions sont fixées en francs suisses. Quel que soit le taux de change approuvé par la Conférence, le budget des dépenses et les contributions doivent être d'un montant égal, au taux de change approuvé.

2. Impact des dépenses engagées en francs suisses

4. Toutes choses étant égales par ailleurs, si le dollar s'affaiblit par rapport au franc suisse, le montant équivalent en dollars des dépenses en francs suisses augmentera.
5. À titre d'exemple, une dépense en francs suisses de 420 millions équivaudra, au taux de 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U., à 462 millions de dollars É.-U. Si le dollar baisse pour atteindre 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U., la même dépense de 420 millions de francs suisses devra être réévaluée à 513 millions de dollars É.-U.
6. Cela explique pourquoi le budget global des dépenses de l'OIT en dollars augmente en valeur nominale lorsque la valeur du dollar baisse par rapport au franc suisse, d'un exercice budgétaire à l'autre.

3. Impact des dépenses engagées en dollars

7. Le budget des recettes de l'OIT est évalué en francs suisses, mais, on l'a vu plus haut, certaines de ses dépenses sont effectuées en dollars. Certaines contributions en francs suisses sont donc converties en dollars par le BIT et utilisées pour faire face aux

dépenses en dollars de la période biennale. Cela se fait au taux de change approuvé par la Conférence en juin, lors de l'adoption du budget, en passant un contrat d'achat à terme donnant lieu à la vente de francs suisses contre des dollars É.-U.

8. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque le dollar s'affaiblit par rapport au franc suisse d'une période budgétaire à l'autre, il faut moins de francs suisses au BIT pour ses dépenses en dollars.
9. À titre d'exemple, l'équivalent en francs suisses d'une dépense de 418 millions de dollars É.-U. sera de 380 millions de francs suisses, au taux de change de 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U. Si le dollar baisse et atteint par exemple 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U., la même dépense de 418 millions de dollars É.-U. deviendra 343 millions de francs suisses.
10. Cela explique pourquoi les recettes en francs suisses de l'OIT (à savoir les contributions en francs suisses des États Membres) baissent lorsque le dollar s'affaiblit par rapport au franc suisse.

Conclusion

11. Il résulte, selon les explications données plus haut, que, lorsque le dollar baisse par rapport au franc suisse, le budget des dépenses de l'OIT en dollars augmente et les contributions en francs suisses des États Membres diminuent.
12. L'annexe résume de manière pratique les explications données plus haut et donne une illustration du montant du budget proposé pour 2026-27 avec deux taux de change différents.
13. La méthodologie décrite ci-dessus a été approuvée par le Conseil d'administration et la Conférence en 1989 avec l'objectif précis de protéger les États Membres contre la nécessité d'avoir à verser des contributions supplémentaires du fait de variations imprévues du taux de change durant la période d'exécution du budget et de garantir avec certitude la capacité de réaliser le programme de travail approuvé.

Exemple concret de rapport entre le niveau du budget des dépenses de l'OIT, le niveau des recettes provenant des contributions et le taux de change entre le dollar É.-U. et le franc suisse

1. Prenons l'hypothèse que 52,5 pour cent des dépenses de l'OIT sont engagées en francs suisses, et le reste en dollars É.-U. comme suit:
 - 420 millions de francs suisses (représentant par exemple les traitements et les autres dépenses engagées à Genève); et
 - 418 millions de dollars É.-U. (représentant les dépenses en dollars É.-U. engagées dans le monde).
2. Imaginons deux taux de change possibles:
 - 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U.; et
 - 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U.

Objectif

3. Protéger le programme de travail de l'OIT, quel que soit le taux de change et maintenir les dépenses en francs suisses à 420 millions de francs suisses, et les dépenses en dollars à 418 millions de dollars É.-U. Les recettes sont exprimées en francs suisses.

Résultat

Budget des dépenses (en millions de dollars É.-U.)			Budget des recettes/contributions (en millions de francs suisses)
Au taux de change de 0,91 franc suisse pour 1 dollar É.-U.			
Dépenses en francs suisses et équivalent en dollars É.-U.	420 CHF	462 dollars É.-U.	420 CHF
Dépenses en dollars É.-U. et équivalent en francs suisses	380 CHF	418 dollars É.-U.	380 CHF
Budget total des dépenses et des contributions		880 dollars É.-U.	800 CHF
Au taux de change de 0,82 franc suisse pour 1 dollar É.-U.			
Dépenses en francs suisses et équivalent en dollars É.-U.	420 CHF	513 dollars É.-U.	420 CHF
Dépenses en dollars É.-U. et équivalent en francs suisses	343 CHF	418 dollars É.-U.	343 CHF
Budget total des dépenses et des contributions		931 dollars É.-U.	763 CHF

Conclusion

4. Lorsque le dollar baisse par rapport au franc suisse, le budget des dépenses de l'OIT en dollars augmente et les contributions en francs suisses des États Membres diminuent.